

## SUR QUELS SOLS ON EMPLOIE LES OS.

Les opinions sur la nature des terrains sur lesquels les os doivent être appliqués ne concordent pas toutes entre elles.

Plusieurs agronomes veulent qu'ils soient employés par un temps sec et sur un terrain sec, c'est-à-dire sur des terres légères, douces et perméables. Ils soutiennent, qu'ils produisent peu d'effet sur les terres argileuses, compactes et déjà saturées de parties calcaires.

D'autres sont d'une opinion contraire. Ils recommandent de les appliquer sur les terres fortes, argileuses et disent qu'ils sont d'aucune utilité sur les sols légers.

En Angleterre, l'emploi des os a lieu bien plus souvent sur les terres légères et sèches que sur les terres compactes. Chaque jour l'expérience démontre que dans les comtés où l'on fait un grand usage de la poudre d'os, que cet engrais produit beaucoup plus d'effet sur les terrains légers que sur les terres argileuses et froides.

## MANIÈRE D'EMPLOYER LES OS.

D'après une société agricole d'Angleterre, il y a avantage à mêler les os concassés avec de la terre et du fumier, en ayant soin de les faire entrer en fermentation, avant de les employer. Mais si l'expérience a démontré, en Angleterre, qu'il y avait avantage à mêler la poussière des os aux fumiers, et les laisser se mélanger et fermenter avant de l'employer, la pratique a aussi prouvé, en Suisse, qu'il était utile d'y ajouter du sel dans la proportion de 3 livres pour 100 livres de poudre d'os et de laisser le tout fermenter. Ce sel, d'après l'agronome Darcet, augmente l'action fertilisante de cet engrais.

Les procédés à suivre, les précautions à prendre, lors de l'application de la poudre d'os, sont semblables à ceux en usage, quand on applique du sang desséché, ou tout autre engrais réduit en poudre. En Angleterre, on la répand souvent en même temps que la semence, au moyen d'un semoir.

## QUANTITÉ D'OS QU'IL FAUT EMPLOYER.

La quantité d'os qu'il faut employer dépend de la manière de les appliquer, de la grosseur des fragments, de la nature et de la fertilité de la terre, de l'état dans lequel les os se trouvaient avant d'avoir été divisés.

En France, la quantité d'os que l'on emploie par arpent, est de 800 livres. Dans bien des localités, en Angleterre, on emploie à peu près la même quantité. L'expérience a prouvé amplement que cette quantité suffit généralement. D'ailleurs les faibles doses que l'on emploie aujourd'hui en Angleterre, au lieu des fortes doses d'autrefois, sont devenues une nécessité, devant l'extension extraordinaire qu'a prise l'emploi de cet engrais, surtout dans la culture des navets, plantes sur lesquelles il agit d'une manière surprenante.

(A continuer.)

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Les événements en Europe changent de face d'un jour à l'autre. Il en est à peu près ainsi, aujourd'hui, par tout le monde civilisé, sans excepter notre petit pays. L'opinion, chose légère et si versatile en tout temps, est devenue bien plus mobile et presque sans poids depuis qu'elle se fait gloire de régner par elle-même, sans liaison avec les vrais principes, sans autre frein que la contradiction et la tyrannie des partis qui la divisent.

Ainsi, en Italie, Victor-Emmanuel s'use vainement à vouloir conserver, en dehors de tout principe, les provinces du Saint-Père et le royaume de Naples qu'il a usurpés. Il a beau y continuer le rôle de persécuteur tantôt par la force tantôt par l'astuce, la force et l'astuce ne font qu'irriter les cœurs, relever le courage, ranimer la fidélité et conduire à l'héroïsme des peuples assez faibles, hier encore, pour se laisser séduire et pressurer par l'astuce et la force. La réaction donc, nous disent les derniers journaux, se continue et se ranime dans les Etats usurpés par le roi d'Italie. Il s'en doute bien lui-même depuis longtemps, malgré les dénégations intéressées et diplomatiques que les organes officiels et officieux de son gouvernement ont soin de faire publier sans relâche, afin de tromper l'opinion et consommer l'injustice.

Mais c'est en vain, la même injustice qui a présidé à toute l'usurpation, règne trop bien encore dans les moyens pris pour la maintenir que les populations abusées par elle dans le principe, maintenant qu'elles en subissent le joug humiliant et trop pesant, elles ont ouvert les yeux, et paraissent décidées à tout faire pour échapper tôt ou tard à son joug intolérable. C'est le parti pris par la Pologne depuis longtemps. Les oppresseurs qui croient toujours que le temps légitime l'oppression et l'injustice, appellent *révoltes* et même *révolution* ces tentatives héroïques faites par les peuples rendus à bout de patience contre l'escamotage qu'on a fait de leurs droits et de leurs sentiments les plus sacrés. Alors, on doit dire, si l'on a tant soit peu l'idée des vrais principes, que dans la position prise par ces peuples ainsi outrageusement vexés, ce n'est pas tant des droits et des sentiments bien légitimes qu'ils revendiquent tel quel, qu'un devoir de premier ordre dont ils s'acquittent afin de conserver ces droits inaliénables.

Le Piémont comme la Russie sont, aujourd'hui, persécuteurs jusque dans l'ordre religieux, c'est-à-dire l'ordre de la conscience et du salut des âmes. Les peuples de l'Italie forcément annexés, la Pologne depuis longtemps morcelée, en sont aujourd'hui rendus au devoir suprême de défendre chez eux jusqu'aux droits de la conscience. C'est pourquoi la lutte est si vive ; et elle ne cessera, dans les cœurs du moins, si la violence extérieure du plus fort doit l'emporter peut-être par un impénétrable jugement de Dieu, que lorsque les persécuteurs auront rendu justice aux opprimés, ou lorsque les persécuteurs eux-mêmes auront été humiliés et châtiés à cause de leur oppression.